

Les Services marchands à La Réunion

Plus de marge mais moins de bénéfices qu'en France

Les entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés des services marchands ont un taux de marge plus élevé qu'en France : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France (*figure 1*). Quatre secteurs présentent un taux de marge nettement supérieur à La France : l'hébergement et restauration, l'information et communication, l'enseignement privé-santé humaine et action sociale et les autres services aux particuliers. Pour deux d'entre eux, l'hébergement et restauration et les autres services aux particuliers, ce taux de marge élevé se conjugue avec un bénéfice également supérieur à La France. À l'opposé, les services aux entreprises et les activités immobilières présentent des taux de marges faibles. Leur taux d'investissement et leurs bénéfices sont également en retrait.

Julie Boé (Insee)

1 Un taux de marge légèrement supérieur à la France

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans les services marchands

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge	Le résultat net comptable sur la marge
Services marchands	=	+	=	--	--	--	--
Hébergement et restauration	-	++	=	--	-	--	++
Information et communication	--	++	++	=	--	++	=
Activités immobilières	=	-	--	++	--	--	--
Services aux entreprises	=	--	--	--	=	--	--
Santé - Enseignement privé et action sociale*	=	++	=	-	-	--	--
Autres services aux particuliers	=	++	-	--	=	++	++

* hors structures publiques

Note de lecture : deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (compris entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

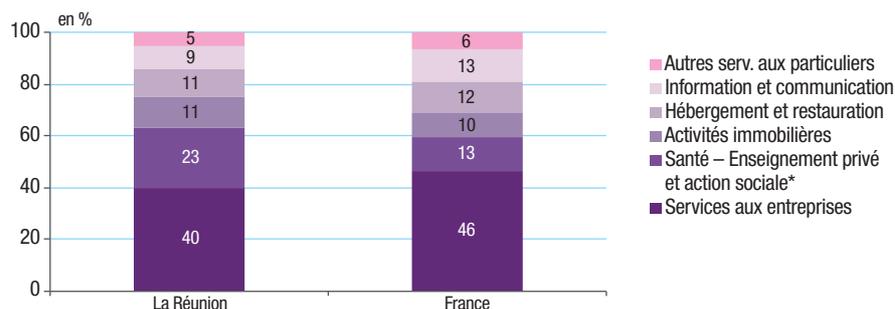
Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Dans les services marchands, 5 800 entreprises emploient entre 1 et 249 personnes à La Réunion. Parmi elles, les services aux entreprises et les services d'information et de communication pèsent moins qu'au niveau national (*figure 2*). Ils concentrent respectivement 40 % et 9 % de la valeur ajoutée des services marchands contre 46 % et 13 % en France. À l'inverse, les services de Santé - enseignement privé et d'action sociale (hors structures publiques), pèsent plus qu'en France. Ils génèrent 23 % de la valeur ajoutée des services marchands à La Réunion, soit 10 points de plus qu'au niveau national.

2 Le secteur de la santé – enseignement privé – et action sociale (hors secteur public) pèse plus à La Réunion

Répartition de la valeur ajoutée des services marchands



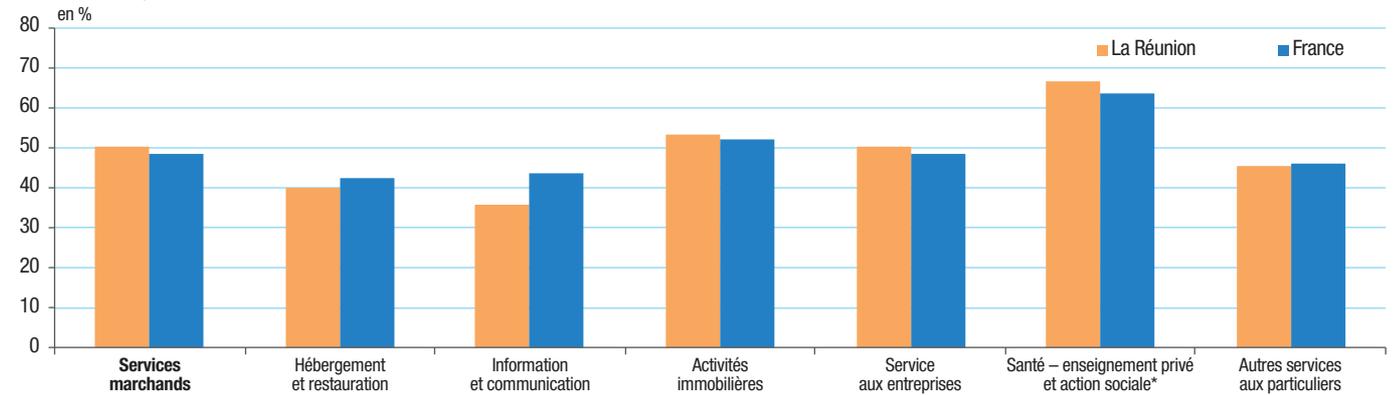
* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

3 Une valeur ajoutée proche du niveau national

Taux de valeur ajoutée dans les services marchands



* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée
Un taux de valeur ajoutée identique à la France**

Pour les entreprises de 1 à 249 salariés des services marchands, le taux de valeur ajoutée est proche du niveau national (50 % contre 49 %) (figure 3). La faible valeur ajoutée des entreprises d'information et de communication (7 points d'écart avec la France) et d'hébergement et restauration (- 3 points) est compensée par les services aux entreprises (+ 2 points) et la santé – enseignement privé et action sociale (+ 2 points).

Les entreprises réunionnaises d'information et de communication dégagent moins de valeur ajoutée en raison de consommations intermédiaires plus fortes. À cette situation de surcoûts de production s'ajoute une gestion différente des stocks de produits finis : les entreprises réunionnaises stockent l'équivalent de 4 % de leur chiffre d'affaires, contre 8 % en France. Cette production finie non

vendue, comptée dans la valeur ajoutée, contribue à augmenter l'écart entre les taux de valeur ajoutée national et réunionnais.

**De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise
Une meilleure marge qu'en France, mais très variable selon les secteurs**

Le taux de marge des services marchands est globalement plus élevé à La Réunion : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France (figure 4). Ce ratio est fortement lié à la nature de l'activité, suivant qu'elle mobilise du capital ou de la main-d'œuvre.

Quatre secteurs des services marchands dégagent une marge plus grande à La Réunion : information et communication, santé – enseignement privé et action sociale, hébergement - restauration et autres services aux particuliers.

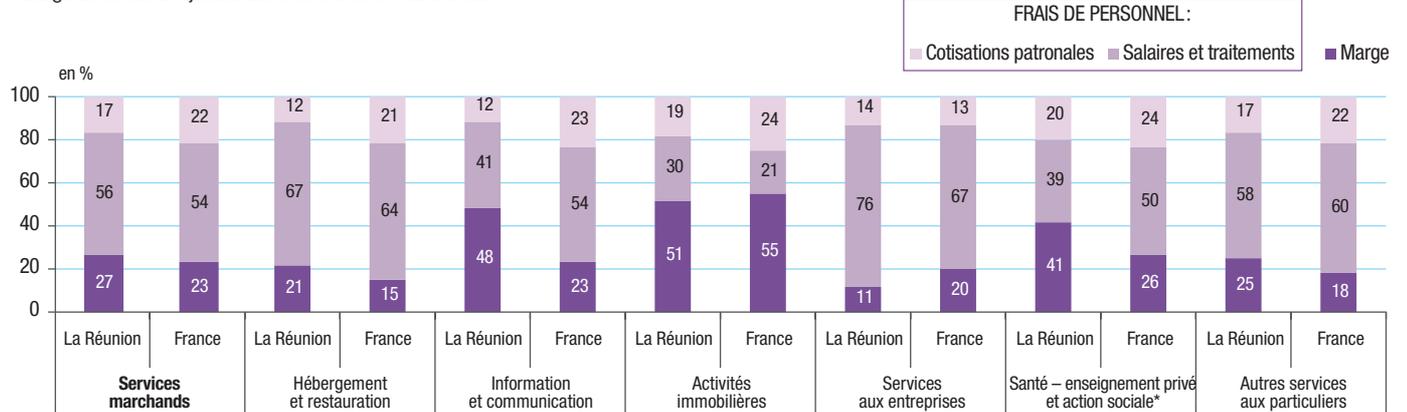
Les entreprises d'information et de communication ont un taux de marge deux fois plus élevé qu'en France (46 % contre 23 %). Ce secteur est aussi trois fois plus capitalistique sur l'île de La Réunion. Les immobilisations représentent 159 000 euros par salarié contre 55 000 euros en France. Cette forte intensité capitalistique explique au moins en partie l'écart entre les taux de marge.

Le taux de marge est également beaucoup plus élevé dans le secteur de la santé – enseignement privé et action sociale (41 % contre 26 %). Les salariés de ces entreprises ont une productivité apparente, c'est-à-dire une valeur ajoutée dégagée par salarié équivalent temps plein, plus importante qu'en France. Le secteur mobilise moins de main-d'œuvre et dépense moins de frais de personnel à La Réunion.

Les entreprises d'hébergement et restauration dégagent un taux de marge plus grand qu'en France (21 %, contre 15 %), en partie grâce à des allègements de charges patronales. Ces

4 Une marge soutenue par les allègements de charges

Partage de la valeur ajoutée dans les services marchands



* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

réductions de charges leur permettent de recourir à l'emploi dans les mêmes proportions qu'au niveau national sans peser sur la marge. La part de valeur ajoutée consacrée aux traitements et salaires est même supérieure à celle observée en France (67 % contre 64 % en France).

Enfin, les entreprises du secteur « Autres services aux particuliers » ont un taux de marge plus élevé (25 %, contre 18 % en France) : comme dans l'hébergement et restauration, les frais de personnel du secteur « Autres services aux particuliers » sont modérés par les allègements de charges patronales.

Deux secteurs des services marchands ont un taux de marge plus faible qu'en France : les services aux entreprises et les activités immobilières. Dans les services aux entreprises, le taux de marge est près de deux fois plus faible (11 % contre 20 %). Le secteur des services aux entreprises comprend notamment les activités de services administratifs et de soutien parmi lesquelles figurent les entreprises d'entretien des bâtiments et les services de sécurité. Ces secteurs relativement bien implantés à La Réunion emploient un personnel nombreux et peu qualifié. Ainsi, les services aux entreprises

ont des charges de personnel plus élevées qu'en France : les salaires et traitements représentent 76 % de la valeur ajoutée contre 67 % en France avec des cotisations patronales comparables. Ce secteur est un peu moins capitalistique qu'en France avec 36 000 euros de capital immobilisé par salarié, contre 48 000 euros en France.

Les activités immobilières ont également un taux de marge plus faible qu'en France (51 % contre 55 %). La part consacrée aux salaires et traitements est en effet nettement plus élevée (30 % de la valeur ajoutée, contre 21 % en France).

De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement Moins de dette pour un taux d'investissement comparable à la France

Les services marchands sont globalement moins endettés qu'en France (30 % du passif à La Réunion et 36 % en France) et l'endettement pèse moins dans la marge dégagée (figure 5). En effet, le taux de prélèvement financier est deux fois moins élevé à La Réunion (26 % de la marge, contre 56 %). La

marge, supérieure à la moyenne nationale, permet aux entreprises réunionnaises de dégager des capacités d'autofinancement. Au final, le taux d'investissement des services marchands réunionnais est proche du niveau national : 18 % de la valeur ajoutée contre 17 % en France (figure 6).

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est moins endetté à La Réunion qu'en France (35 % du passif, contre 43 % en France). Le taux de marge élevé permet de financer des investissements qui peuvent être également aidés par des financements régionaux ou européens. En effet, malgré un taux d'endettement plus bas, l'investissement des entreprises réunionnaises est le même qu'en France (18 % contre 17 % en France). De même, les entreprises du secteur de la santé – enseignement privé et action sociale (hors secteur public) sont moins endettées (14 % de taux d'endettement contre 17 % en France). Les entreprises du secteur financent leurs investissements grâce à de l'autofinancement permis par une marge dégagée plus grande. Le taux d'autofinancement des investissements à La Réunion est en effet plus de deux fois plus grand qu'en France. Au final, le taux d'investissement est proche du niveau national (4 % contre 6 % en France).

5 Des entreprises de services moins endettées

Taux d'endettement dans les services marchands

	Emprunts et dettes assimilées	
	La Réunion	France
	en %	
Services marchands	30	36
Hébergement et restauration	35	43
Information et communication	23	21
Activités immobilières	55	50
Services aux entreprises	21	35
Santé – Enseignement privé et action sociale*	14	17
Autres services aux particuliers	19	24

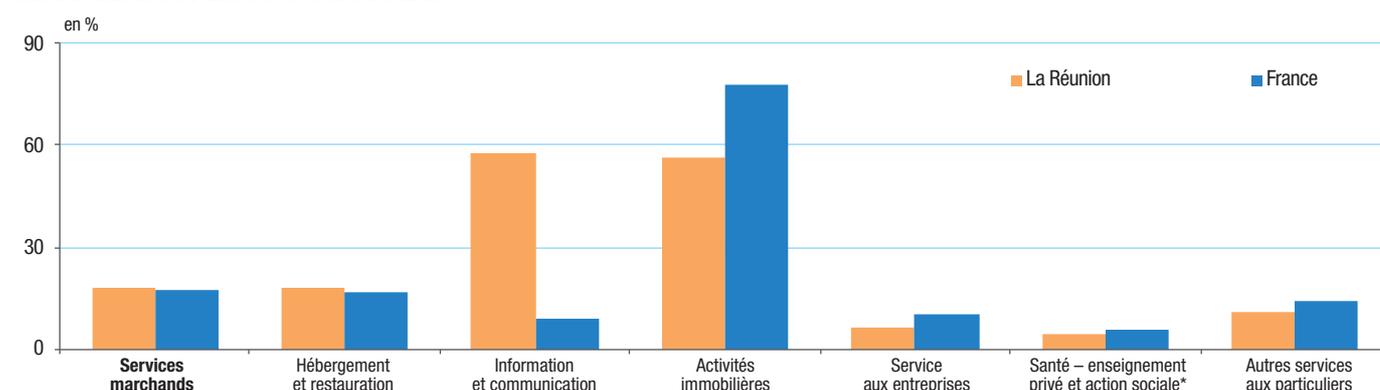
* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

6 Des investissements importants dans l'information et la communication

Taux d'investissement dans les services marchands



* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Les entreprises du secteur de l'information et de la communication ont un taux d'endettement proche du niveau national (23 % contre 21 % en France). Toutefois, grâce à un taux de marge élevé, le taux de prélèvement financier y est près de quatre fois plus faible (4 % de la marge contre 15 % en France). Les entreprises réunionnaises semblent alors avoir une marge de manœuvre plus grande pour investir qui se traduit par un taux d'investissement plus fort (57 % contre 9 % en France). Les infrastructures de télécommunication sont encore en cours de développement à La Réunion avec l'installation progressive de réseaux de fibre optique notamment. De plus, des métiers tels que la programmation et la diffusion nécessitent des investissements lourds à l'échelle régionale. Ces activités pèsent plus à La Réunion.

Les services auprès des particuliers sont moins endettés qu'en France (19 % de la valeur ajoutée contre 24 %). Malgré une marge plus grande, et un autofinancement des investissements deux fois plus important qu'en France, le taux d'investissement reste plus faible (11 % contre 14 %).

À l'inverse, les services aux entreprises et les activités immobilières pâtissent d'une marge trop faible pour stimuler leurs investissements. Ainsi, la capacité d'autofinancement des services aux entreprises représente seulement trois fois le montant des investissements, contre six fois en France. De plus, ces entreprises ne recourent pas à l'endettement qui est nettement moins élevé qu'en France (21 % du passif contre 35 %). Au final, le taux d'investissement est plus faible (7 % contre 10 % en France).

Les activités immobilières investissent moins qu'en France (56 % de la valeur ajoutée contre 78 % en France). Pourtant ce secteur s'endette pour financer ses investissements. C'est d'ailleurs le seul secteur des services à être plus endetté qu'en France (55 % du passif contre 50 %). Son taux d'autofinancement

est le même qu'en France : la capacité d'autofinancement est quasi égale aux montants des investissements. La rentabilité des activités immobilières réunionnaises, un peu plus basse qu'en France, freine certainement l'investissement. À La Réunion, 100 euros d'investissements génèrent 3 euros de marge contre 4 euros en France.

De la marge au bénéfice de l'entreprise Des bénéfices pénalisés par le compte financier

Le bénéfice ne représente que 68 % de la marge dégagée par les entreprises réunionnaises des services marchands alors qu'il est supérieur à la marge en France (162 %) (figure 7). En France, le bénéfice est largement constitué par des résultats financiers très positifs contrairement à La Réunion où ils sont faibles. Ainsi, le compte financier des entreprises des services à La Réunion accroît l'écart déjà enregistré au niveau du résultat d'exploitation qui équivaut à 56 % de la marge à La Réunion, contre 71 % au niveau national.

Ces écarts sont essentiellement le fruit de l'activité de deux secteurs : les services aux entreprises et les activités immobilières. À La Réunion comme en France, le bénéfice des entreprises de services aux entreprises est supérieur à la marge dégagée grâce à des résultats financiers et exceptionnels importants. Ces produits sont cependant nettement plus importants en France : par exemple, les produits financiers équivalent à deux fois la marge dégagée par ces entreprises en France contre une fois la marge à La Réunion. Les sociétés de services aux entreprises, sont moins souvent qu'en France des sièges sociaux à part entière, ce qui explique peut-être l'impact limité des produits financiers. À noter également, un résultat d'exploitation nettement plus faible à La Réunion dans ce secteur puisqu'il s'élève à 7 % de la marge contre 71 % en France. Cela s'explique peut-être par une nature des activités

de services aux entreprises différente de celle pratiquée en France.

Le bénéfice dégagé par les activités immobilières est près de deux fois plus faible qu'en France (38 % de la marge contre 64 %). La différence s'explique essentiellement par un résultat d'exploitation plus faible à La Réunion, pénalisé par des amortissements élevés.

Les entreprises de santé – enseignement privé et action sociale (hors structures publiques) tirent de leur activité, à marge égale, un bénéfice moins grand que leur homologues nationales. L'écart est toutefois moins marqué que pour les services aux entreprises et les activités immobilières. Le bénéfice dégagé atteint 86 % de la marge, contre 90 % en France. Leur résultat d'exploitation est aussi plus faible qu'en France (91 % de la marge contre 98 %) où le résultat d'exploitation des entreprises est bonifié par des reprises sur amortissements ou sur provisions plus élevées.

Les entreprises réunionnaises d'information et de communication dégagent autant de bénéfices qu'en France (35 % de la marge contre 33 % France) malgré des résultats financiers et exceptionnels plus faibles. Leur résultat d'exploitation est supérieur avec 47 % de la marge contre 35 % en France.

Le bénéfice dégagé par l'hébergement et la restauration est plus important à La Réunion (33 % de la marge contre 26 % en France) malgré un résultat d'exploitation nettement plus faible qu'en France (37 % contre 77 %). Les résultats financiers et exceptionnels supérieurs à la moyenne nationale contribuent plus que l'activité productive elle-même au bénéfice de ces entreprises.

Les autres services aux particuliers réunionnais ont eux un résultat d'exploitation et un bénéfice net rapportés à la marge nettement supérieurs à leurs homologues nationales (respectivement 12 et 9 points de plus). ■

7 Des bénéfices très inférieurs à ceux de la France

Résultat d'exploitation et résultat net comptable rapportés à la marge dans les services marchands

	Excédent brut d'exploitation	Résultats d'exploitation		Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	
		La Réunion	France	La Réunion	France
		en %		en %	
Services marchands	100	56	71	68	162
Hébergement et restauration	100	37	77	33	26
Information et communication	100	47	35	35	33
Activités immobilières	100	44	77	38	64
Services aux entreprises	100	7	71	121	320
Santé – Enseignement privé et action sociale*	100	91	98	86	90
Autres services aux particuliers	100	72	60	59	50

* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.